



TEXTE n° 148
« Petite loi »

ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIEME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

22 mai 2008

PROPOSITION DE LOI

*relative au respect du **pluralisme** dans les médias audiovisuels
et prenant en compte le **temps de parole**
du **Président de la République**.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 22 mai 2008.

Le Président,
Signé : BERNARD ACCOYER

Voir les numéros : 852 et 885.
